

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Votants :

- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 07/03/2025

Délibération n°3

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mars à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Madame LARRALDE Cécilia, adjointe au Maire.

PRESENTS : HARIGNORDOQUY Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, SANZBERRO Jean-Philippe, Cécilia LARRALDE, ITHURBIDE Fabien, INÇABY Emile, COMET Claude, LAGARDE Laurent, MARTICORENA Mayder, GARAT Jean-Michel

ABSENTS : PALLEC Bernard, ECHINARD Emmanuel, MIHURA Nathalie

Le Maire, IBARLUCIA Michel, a quitté la salle au moment du vote

PROCURATIONS : PALLEC Bernard a donné procuration à HARIGNORDOQUY Michel, ECHINARD Emmanuel a donné procuration à GARAT Jean-Michel

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : Approbation du CFU 2024

Pour l'approbation du compte financier unique (CFU), le conseil municipal est placé sous la présidence de Cécilia LARRALDE, Adjointe au Maire.

La Présidente rappelle à l'assemblée que la Commune a souhaité s'inscrire dans la procédure d'expérimentation du CFU qui a vocation à remplacer les comptes administratif et de gestion.

Elle explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

La Présidente présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU et les présente au vote une fois que M. le Maire, IBARLUCIA Michel a quitté la salle.

Le Conseil Municipal, où l'exposé de la Présidente et après en avoir largement délibéré,

	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT				-45 263.47€
Dépenses	958 555.02€	699 870.41€	6100 €	
Recettes	958 555.02€	654 606.94€	76 296€	
FONCTIONNEMENT				343 042.96€
Dépenses	867 177.22€	551 632.50€		
Recettes	867 177.22€	894 675.46€		
RESULTAT GLOBAL				297 779.49 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Cécilia LARRALDE

Michel IBARLUCIA

